



www.aveyron.fr

L'AVEYRON

● DÉCHETS VERTS & DÉVELOPPEMENT DURABLE



**LE CONSEIL GÉNÉRAL
EN ACTION**

Cap maintenu
pour les collègues

SERVICES

Vaccinations, dépistages :
le centre hospitalier
prend le relais

HISTOIRE

Henri Cot
le géant

SOMMAIRE

3 Le Conseil général en actions
8 Acteurs locaux
12 Territoires

15 Groupes politiques
16 Services
20 Nos racines

EDITO



Mettre l'Aveyron en capacité de relever les défis qui aideront à construire l'avenir de nos territoires : c'est sur cette base que se construit la démarche que je conduis au Conseil général depuis 2008. Le Département est un acteur essentiel du développement et des solidarités en zone rurale, un partenaire indispensable des communes et des communautés de communes. Il ne doit pas être sacrifié. Des assurances sont données pour son maintien. Mais nous n'avons pas encore toutes les cartes en main pour savoir précisément ce que va devenir et quelles seront les compétences réelles de la collectivité qui l'incarne. Les prochaines semaines seront déterminantes sur ce point, avec des débats décisifs au Parlement. Il est nécessaire que les incertitudes soient rapidement levées dans le sens qui me semble le plus juste : conserver une collectivité de proximité capable d'apporter des réponses bien adaptées aux situations locales. Nous n'avons pas de temps à perdre.

Jean-Claude Luche
Sénateur de l'Aveyron
Président du Conseil général

**JE SOUHAITE
QUE LE MESSAGE
DES DÉPARTEMENTS RURAUX
SOIT PLEINEMENT ENTENDU**



Taguez ce code
pour télécharger
le magazine L'Aveyron
sur votre mobile.

POUR SE CONNECTER SUR INTERNET www.aveyron.fr

L'AVENIR,
L'AVEYRON



Dans le prochain numéro :

Dossier : Le patrimoine à l'honneur
Économie : Les Halles de l'Aveyron à Paris
Histoire : La grève des gantiers de Millau



• Conseil général de l'Aveyron - Hôtel du Département - BP 724 - 12007 RODEZ Cedex - Tél. 05 65 75 80 70 - www.aveyron.fr
• L'Aveyron, magazine du Conseil général • N° I.S.S.N. 1156-5527 • Édité par le Conseil général
• Directeur de publication : R.C. Coussergues • Maquette / impression : Groupe Burlat Rodez • Rédaction : C. Samson
• Photos : J.L. Bories - L. Lefevre - A2M0 • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001 • Diffusion : 135 500 ex.

Dans le souci du respect de l'environnement, ce document a été imprimé sur papier recyclé par une entreprise Imprim'Vert.





Jean-Claude Luche était accompagné des élus responsables des collèges, du personnel et des transports, Michel Costes et Jean-François Galliard ainsi que du conseiller général du secteur, Jean-Louis Roussel et du maire, Jean-Philippe Keroslian, pour la visite du collège d'Onet-le-Château.

CAP MAINTENU POUR LES COLLÈGES

Sans savoir de quoi demain sera fait, le Conseil général maintient le cap, avec un niveau d'intervention élevé pour les collèges dont il a la responsabilité. La rentrée 2014-2015 en est un nouvel exemple.

C'est lors d'un déplacement au collège public d'Onet-le-Château, en complète rénovation avec un investissement de plus de 4,5 M€, que le président Jean-Claude Luche a réaffirmé la volonté du Département de tout mettre en œuvre pour permettre aux jeunes du département de bénéficier de bonnes conditions d'enseignement et de vie scolaire. En 2014, la dotation de fonctionnement par élève a été augmentée, portant le budget de fonc-

tionnement à près de 2,2 M€ pour les 21 collèges publics et à 1,25 M€ pour les 22 collèges privés. S'agissant des investissements, le Conseil général mobilise 4,2 M€ en 2014, avec des opérations importantes à Onet-le-Château donc, mais aussi à Decazeville, à Marcillac, Fabre-Rodez, sur la cité scolaire de Saint-Affrique, des grosses réparations et des équipements mobiliers à Saint-Geniez, Baraqueville, Capdenac notamment. Le renouvellement

des équipements informatiques des collèges publics a mobilisé 500 000 €. Dans le cadre de la loi Falloux, une enveloppe de 280 000 € a été également votée pour une opération similaire dans les collèges privés. Sans oublier la restauration dans les cantines et les transports scolaires, pour lesquels le Conseil général participe à hauteur de 15 M€. Le surcoût lié à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sera de 1,5 M€ pour la collectivité.

L'essentiel

ACCUEIL FAMILIAL REGROUPE

Après Sénergues, c'est Saint-Hippolyte qui a inauguré son accueil familial regroupé. La résidence du Soleil levant accueille sept personnes âgées, dans un environnement familial et rassurant. La formule, inter-



médiaire entre le maintien à domicile et l'établissement, fait des émules. Montpeyroux a un projet.

HANDICAP

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), créée en 2006, constitue un outil important des politiques en direction du handicap. Elle est confrontée à des difficultés budgétaires compte tenu de la non revalorisation de la participation de l'Etat.

Il manquait 350 000 € dans le budget 2014, ce qui faisait peser le risque d'une réduction des effectifs de la structure. C'est la somme que vient d'allouer le Conseil général à la MDPH, sous forme de subvention complémentaire.

COLLÈGE DE DECAZEVILLE



500 000 € pour le Conseil général, 100 000 € pour la commune (avec une aide de 68 000 € de la collectivité

départementale) : ce partenariat efficace a permis de sécuriser l'entrée du collège Paul-Ramadier de Decazeville pour les élèves (près de 400) mais aussi d'aménager l'accès aux personnes à mobilité réduite.

UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE 330 LOGEMENTS PAR AN JUSQU'EN 2017

Le Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux » vient d'être mis en œuvre. Le Conseil général est partenaire de l'Etat et de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) dans cette opération.



Une partie du parc aveyronnais a d'importants besoins de réhabilitation

La qualité de l'habitat est une condition essentielle pour répondre à des besoins que toutes les études révèlent importants et participer ainsi à la cohésion sociale.

Le PIG « Habiter mieux » doit permettre d'intervenir avec des aides sur le parc privé pour réhabiliter le patrimoine bâti des propriétaires occupants modestes et des propriétaires bailleurs. Avec des objectifs de réduction de la précarité énergétique, de lutte contre l'habitat dégradé, d'adaptation des logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie afin de les maintenir à domicile.

Le programme prévoit la réhabilitation de 330 logements par an, de 2014 à 2017.

L'apport des aides à la réalisation des travaux est de la compétence de l'Etat qui compte mobiliser plus de 11 M€ sur

la période. Le PIG « Habiter mieux » est d'ailleurs un programme national proposé par l'Etat et l'ANAH qui s'applique dès lors qu'une collectivité locale en assure la maîtrise d'ouvrage. Le Conseil général l'a acceptée en Aveyron, pour le volet animation sur les secteurs du département qui ne sont pas couverts par une opération programmée conduite par une autre collectivité.

Un appel d'offres a été lancé et c'est Habitat et développement qui a été retenu pour cette mission.

Le montant prévisionnel de l'animation du PIG est estimé à plus de 1,122 M€, sur quatre ans, qu'Etat et ANAH rembourseront dans une très large proportion au Conseil général.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le périmètre d'intervention de ce programme est l'Aveyron, à l'exception des périmètres déjà couverts par une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat.

Certaines conditions – notamment de ressources – sont exigées pour bénéficier des aides financières du PIG.

Des réunions d'information seront organisées dans chaque territoire concerné en 2015 :

- Pays belmontais, Pays Saint Serninois, 7 vallons → 12 janvier
- Vallée du Lot, plateau de Montbazens, Pays rignacois → 12 janvier
- Larzac-Templier, rougier de Camarès, St-Affrique → 14 janvier
- Bas ségala, Villeneuve, Villefranche-de-Rouergue → 20 janvier
- Carladez, Entraygues, Estaing → 19 janvier
- Tarn-et-Muse, Lévézou-Pareloup, Pays de Salars → 21 janvier
- Pays baraquevillois, Aveyron Ségala Viaur → 26 janvier
- Pays d'Olt et Aubrac, Lot et Serre, Laissac → 26 janvier
- La Viadène, Argence, Aubrac-Laguiolle → 27 janvier
- Réquistanais, Viaur-Céor-Lagast, Naucellois → 28 janvier
- Conques-Marcillac → 15 janvier
- Bozouls-Comtal → 19 janvier

Pour tout renseignement complémentaire :

Habitat et développement (Carrefour de l'agriculture, 12026 Rodez Cedex 9) est à votre disposition au 05 65 73 65 76.

CIRCUITS COURTS POUR LES DÉCHETS VERTS



SOMMAIRE

UNE FILIÈRE
ÉCO-COMPOSTAGE
EN AGRICULTURE
P. 6

UN EXEMPLE
DE LA DÉMARCHÉ
TPE
P. 7

UNE FILIÈRE ÉCO-COMPOSTAGE EN AGRICULTURE

Le départ de la filière co-compostage en agriculture vient d'être donné au Nayrac. Le département s'engage ainsi dans une démarche citoyenne et de circuit court appliquée aux déchets verts.



Une ressource locale abondante

Au Nayrac, comme le rappelle le président du SICTOM (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) Olt et Viadène, Jean-Claude Anglars, la question des déchets a été prise à bras le corps il y a plus de trente ans. Pas étonnant donc qu'avec cette longueur d'avance, ce soit ici que la filière aveyronnaise de co-compostage des déchets verts avec valorisation en agriculture ait pris racines.

Elle traduit de façon très concrète, soulignent tous les partenaires, une démarche citoyenne et de circuits courts appliquée à un domaine qui semblait à priori moins évident que d'autres. Ainsi, ce qui était une charge – les déchets verts – peut devenir une richesse pour le territoire.

Le co-compostage, c'est une formule gagnant-gagnant

pour les collectivités et pour les agriculteurs. Moins de transport avec un traitement de proximité (donc moins de frais et meilleur bilan carbone), gestion des effluents agricoles sur le territoire avec maîtrise des risques de pollution organique et plus grande

protection des sols avec un fertilisant naturel, intérêts économiques, opportunité pour un dialogue local sur le projet... Les arguments ne manquent pas pour développer la filière. L'Aveyron pourrait passer rapidement de 700 tonnes de déchets verts utilisés annuellement en agriculture à 1 800 tonnes. Les trois collectivités de départ (SICTOM Olt et Viadène, Communauté de communes du Carladez et Communauté de communes du Pays rignacois) et les douze exploitations déjà dans le parcours devraient en effet être rejoints par d'autres, qui ont compris tout l'intérêt de la formule. Ainsi, du côté des collectivités, l'Agglomération du Grand Rodez pourrait entrer dans le dispositif, avec un apport conséquent de déchets verts (un millier de tonnes).

objectif **1 800** tonnes

Une première au Nayrac



les acteurs du projet



Au Nayrac, c'est autour de l'idée de Thierry Gamel, lancée en 2009, que le projet s'est structuré. Au bout de quatre années de réflexion et de travail d'équipe au sein d'une CUMA du secteur (celle des Fomérours), l'expérimentation peut démarrer, en fédérant élus, organisations professionnelles (au premier rang desquelles la FD CUMA) et agriculteurs. Ses acteurs (exploitants agricoles, SICTOM Olt et Viadène qui regroupe les cantons d'Estaing et de Saint-Amans-des-Côtes) peuvent alors compter sur un large partenariat (fédération départementale des CUMA, Conseil général, Région, Etat, Chambre d'agriculture) qui a permis de les accompagner dans la réflexion, les études et la réalisation. L'inauguration, vendredi 5 septembre, a été l'occasion de saluer ces pionniers.



UN EXEMPLE DE LA DÉMARCHE TPE

Ainsi que l'a fait remarquer le président Jean-Claude Luche lors de l'inauguration du Nayrac, le lancement de la filière co-compostage est un exemple de ce qui peut se faire dans le cadre du dispositif TPE (un territoire, un projet, une enveloppe), lancé il y a trois ans par le Conseil général et piloté par le vice-président en charge de l'agriculture et des territoires, Jean-Claude Anglars. Le principe vise à réunir l'ensemble des acteurs locaux pour définir des projets sur un territoire rural, la collectivité départementale accompagnant ensuite financièrement les dossiers retenus. A ce jour, le Lévézou, le canton de Montbazens, neuf cantons du Nord-Aveyron, les cantons de Belmont et Camarès et la haute vallée de l'Aveyron sont entrés dans la démarche – que la haute vallée du Tarn et de la Dourbie vient de rejoindre – en faisant émerger des projets souvent innovants, comme le co-compostage.

Bien trier !

Pour que le co-compostage fonctionne correctement, il est important que la « matière

première », c'est-à-dire les déchets verts, soit bien triée avant d'être déposée.

Tonte de jardin, feuillages, branchages, élagages et tailles (avec des branches

d'un diamètre inférieur à 10 cm) sont acceptés. En revanche, il faut proscrire la ferraille, les branchages d'un diamètre supérieur à 10 cm, les souches d'arbres,

les ficelles et liens plastiques, les déchets alimentaires, les cendres, la sciure, les copeaux, le fumier, les litières d'animaux, les films et sacs en plastique...

Un procédé biologique naturel



Le compostage est un procédé biologique naturel par lequel la matière organique se transforme sous l'action de micro-organismes.

Le co-compostage est le résultat d'un mélange de déchets verts broyés et d'effluents d'élevage.

Apport des déchets verts des collectivités et des particuliers à la déchetterie où ils sont stockés, broyage sur le site, transport vers l'exploitation assuré par les éleveurs concernés, préparation du broyat avec du fumier, épandage par les agriculteurs après trois mois minimum de maturation du tas, deux retournements à vingt jours d'intervalle, utilisation comme fertilisant organique : c'est le parcours réalisé dans l'expérience du Nayrac.

ACTEURS LOCAUX L'ÉCONOMIE

777777

NUTERGIA

LA CELLULE AU CŒUR



LE DÉVELOPPEMENT DE NUTERGIA

Claude Lagarde, pharmacien biologiste, a fondé le laboratoire Nutergia en 1989, à Capdenac, autour de cette évidence : la cellule est l'unité de base du vivant. Aussi le concept qu'il a créé – la nutrition cellulaire active – cible-t-il ses dysfonctionnements, et l'apport des nutriments qui lui sont alors nécessaires afin de restaurer son fonctionnement optimal.

Antoine Lagarde, fils du fondateur, est aujourd'hui à la tête de l'entreprise en plein développement (lire ci-contre). La recherche et le développement sont évidemment au cœur de Nutergia qui associe connaissances scientifiques et mise en pratique dans la vie quotidienne. Les prescripteurs des produits Nutergia sont les professionnels de santé – au premier rang desquels les pharmaciens – que l'entreprise forme partout en Europe. Nutergia bénéficie aujourd'hui pleinement de la prise de conscience de

l'importance de l'environnement – dont l'alimentation – sur la santé. Ceci d'autant plus que, comme le souligne Antoine Lagarde, Nutergia possède « une dimension citoyenne » fondée sur la primauté de l'homme sur le produit. Parmi les caractéristiques de Nutergia figure une politique des ressources humaines qui séduit bon nombre de collaborateurs et qui, donc, choisissent de s'installer en Aveyron. → Nutergia, 12700 Capdenac. Tél. 05 65 64 71 51 www.nutergia.com

Signes très évidents du développement de Nutergia dont la croissance est actuellement de quelque 18 % par an et dont le nombre de salariés est passé de la cinquantaine en 2005 à 200 aujourd'hui : les travaux qui sont et seront menés. A Capdenac, un nouvel étage de 150 m² est en cours de construction. Durant l'été 2015, 200 m² seront ajoutés grâce à l'acquisition d'un local SNCF, opération pour laquelle Antoine Lagarde souligne l'aide reçue des élus locaux et de l'Etat. De plus, le projet de création d'un nouveau laboratoire et d'une unité logistique sur 3 hectares à Causse-et-Diège suit son cours.

31 cabinets d'architecture régionaux ont répondu au concours lancé par Nutergia. 3 ont été retenus et le lauréat sera connu au cours de ce mois de novembre. L'investissement s'élève à 9 millions d'euros, générant la création de 50 emplois dans un site sur lequel Nutergia entend offrir une vitrine de sa démarche. Aussi l'intégration environnementale est-elle fondamentale dans ce projet qui devrait parvenir à terme en 2017.

L'essentiel éco

LES HALLES DE L'AVEYRON

Après une « première » réussie à Onet-le-Château, le groupe coopératif UNICOR prolonge la démarche des Halles de l'Aveyron jusqu'en région parisienne. Implanté à Herblay, dans le Val d'Oise, le nouveau magasin, qui ouvre cet automne, est une nouvelle belle vitrine des produits aveyronnais dans la capitale.

COUP DE CŒUR POUR BOISSIÈRE

L'entreprise de menuiserie Boissière père et fils (14 salariés et 6 apprentis), dont le siège social est à Saint-Beauzely, a reçu le prix « coup de cœur » du concours national CAPEB « Les lumières de l'innovation ». La récompense lui est attribuée pour l'exemplarité de la démarche dans la gestion des ressources humaines.

UN MILLIARD D'EUROS

La Mutualité sociale agricole (MSA) Nord Midi-Pyrénées, qui regroupe les départements de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, a honoré son président, Jacques Bernat, qui a reçu la légion d'honneur des mains du commissaire européen Michel Barnier. La caisse verse chaque année plus d'un milliard d'euros aux 221 000 personnes qui relèvent du régime sur ce territoire.

SÉBASTIEN RÉBÉ

FACTEUR D'ORGUE



Dans son atelier de Palardi, commune de Villeneuve d'Aveyron, Sébastien Rébé a ôté plusieurs poutres de la charpente pour pouvoir installer l'orgue de Septfonds qu'il restaure. Les tuyaux, de toutes formes, de toutes longueurs, de tous diamètres... sont rangés par jeux.

Sébastien Rébé est né à Palardi et baigne dans l'orgue depuis toujours. Son père, Louis, est lui-même organiste, très impliqué dans l'association à l'origine de la restauration du grand orgue de Villefranche-de-Rouergue, créateur de l'orgue de Villeneuve...

« J'ai eu cette chance de connaître l'orgue », dit-il.

Il a pris toutefois des chemins de traverse, passant par un CAP de menuiserie et un BTS charpente bois, le tout lui ayant été grandement profitable pour la facture d'orgue pour laquelle il s'est également formé : CAP facteur d'orgue et CAP tuyautier.

Après avoir fait ses classes dans deux entreprises, il s'est enfin installé à Palardi. Construire, reconstruire, restaurer, entretenir : « Même un orgue neuf doit être entretenu, explique Sébastien Rébé, pour qu'il soit toujours juste, propre. La poussière finit en effet par gêner la sonorité.



Le nettoyage à fond doit être fait tous les quinze ans environ ».

Sébastien Rébé intervient en Aveyron (Capdenac, Villeneuve, Conques, Decazeville, Rignac...) mais aussi dans le Lot, le Tarn-et-Garonne, le Cher, le Cantal... Son

premier orgue, il l'a construit dans son atelier. Ce fut pour lui une référence qui lui a permis de décrocher ses premières commandes, dont celle pour l'abbatiale de Figeac.

Tuyaux

Insoupçonné et extravagant dans un orgue : le nombre de tuyaux. Essentiellement en étain (parfois en bois, au son moins « brillant » toutefois), on en compte de plusieurs centaines à plusieurs milliers, la plupart dissimulés derrière ceux de façade. Ainsi celui de la cathédrale de Rodez en possède-t-il 45 jeux, à raison d'une moyenne de 56 tuyaux par jeu, celui de Notre Dame de Paris (le plus grand de France) environ 8 000, le plus imposant mesurant 10 mètres. « Un monument » concède Sébastien Rébé.



ÉTAIN, BOIS, PEAU

L'orgue, explique Sébastien Rébé, existe depuis l'Antiquité. Les grands orgues, eux, sont apparus au Moyen Age, lorsque furent érigées les églises. Certains de ces instruments, poursuit-il, affichent fièrement quelque 500 ans d'âge, et fonctionnent toujours. Si, au fil des siècles, des évolutions ont été introduites, « on respecte la tradition » parmi les facteurs d'orgue. Ainsi, les tuyaux demeurent en étain, les meubles en bois, les soufflets en peau de mouton, les écrous en cuir... Pas de « matériaux extravagants, l'étain et le bois, légers et stables, étant considérés comme les meilleurs. »

LES CHANTIERS DU CODERPA

Le Conseil général, comme chef de file des politiques sociales, joue un rôle central au sein du CODERPA (comité départemental des retraités et personnes âgées), en qualité d'instance consultative placée auprès de lui.

Maintien à domicile, habitat, accompagnement des aidants : autant de sujets de réflexion pour le CODERPA



**Trente
et un
membres**

Le CODERPA est constitué de 31 membres désignés par un arrêté du

président du Conseil général pour une durée de trois ans. Ils sont issus des institutions, des établissements et des

associations qui œuvrent dans le secteur des personnes âgées mais également des syndicats concernés. Au titre des

usagers, le CODERPA est représenté auprès de plusieurs instances : conférence territoriale

(Agence régionale de santé), le comité de suivi de la coordination gérontologique, la commission de recours

amiable de l'APA, le comité régional des retraités et personnes âgées, la CAPEB...

Le CODERPA est un lieu de dialogue, d'information et de proposition au bénéfice des personnes âgées.

Deux possibilités : le CODERPA se saisit lui-même d'une question ou c'est le Conseil général qui lui confie une tâche. Ainsi, le CODERPA participe actuellement à l'élaboration du futur schéma en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pour la période 2012-2019, schéma que porte la collectivité départementale. Plusieurs groupes sont au travail.

Le premier a conduit une étude – sur 18 mois, avec 24 réunions – sur les personnes âgées de 65 à 74 ans qui vivent à domicile à partir d'un questionnaire, élaboré en partenariat avec des étudiants du centre de formation Carnus. Il s'agissait d'identifier les attentes dans les dix années à venir en matière de services d'accompagnement et de voir les suites à donner à ce constat.

Le groupe « habitat » a réfléchi à la façon de sensibiliser les particuliers à ce qui pourrait être leur perte d'autonomie.

Car il s'agit d'anticiper l'évolution des besoins, notamment lors de la construction, de l'achat ou de la rénovation d'un logement. Car s'il faut répondre à l'urgence de la perte d'autonomie, on se heurte souvent à d'importants surcoût, voire à l'impossibilité technique de réaliser les travaux nécessaires.

Pour le groupe « aidants », il s'agissait de mieux connaître ces personnes qui sont auprès de leurs proches vieillissants et voir avec quels outils il est possible de les accompagner, au-delà des dispositifs et actions déjà existants qui ont été recensés, dans ces périodes souvent difficiles. Une réflexion est engagée pour valoriser et faire connaître ces dispositifs.

Qu'en sera-t-il demain du CODERPA ?

Le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, actuellement en discussion au Parlement, prévoit la création d'un conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, que présiderait le président du Conseil général.

Cette instance serait appelée à remplacer le CODERPA et le conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH).



TEAM VTT 12

LA DIVISION 1 EN LIGNE DE MIRE

Le Team Aveyron VTT, porté par le CSO Millau, a constitué son équipe 2015 après le Roc d'Azur, mi-octobre. Ils seront dix, cadets, juniors et espoirs, à défendre les couleurs aveyronnaises, dont trois jeunes filles.

Le Team Aveyron VTT a été créé en 2008, avec pour objectif d'accompagner les jeunes cadets, juniors et espoirs de bon niveau vers et sur les compétitions, ceci dans un environnement qui, comme le souligne Patrick Romero, Team manager, favorise aussi bien l'épanouissement sportif que dans les études. « Il faut être vigilant, précise-t-il. Ils sont très passionnés. Il faut leur permettre de jouer sur les deux tableaux ». Grace à cette notoriété – à laquelle n'est pas étranger le Team manager adjoint, Manuel Da Silva –, le club a acquis une notoriété certaine qui lui vaut

d'être sollicité par des coureurs venus d'autres régions et qui portent alors les couleurs de l'Aveyron. Réunis à plusieurs reprises au cours de stages (dès les vacances de fin d'année), les jeunes coureurs bénéficient ainsi de l'encadrement du team Aveyron VTT qui, visiblement, fait la différence. A souligner que le Conseil général est partenaire de ce club, qu'il accompagne également sur certains des événements qu'il organise. Pour l'année 2015, on retiendra la manche de coupe de France lors des Natural Games.

Les dix membres de l'équipe



Lara Donneger, Juliette Bayet, Camille Defer, Damien Portet, Thibault Saint-Guilhem, Loïc Jacob, Dylan Levesque, Guillaume Larbeyrou, David Joneau : ce sont les membres du Team Aveyron VTT 2015. Au cours de la saison passée, Thibault a gagné une manche de Coupe de France à Oz-en-Oisans, Etienne se trouve dans le top 20 français des Espoirs Elite, Camille a fait 3^e à Lons-le-Saulnier, Dylan, après une manche de Coupe d'Europe en Suisse, a été sélectionné pour courir deux manches de Coupe du monde au Canada et aux USA ; il s'est malheureusement blessé avant ces compétitions. Les juniors se trouvent dans le Top 15 français, sachant que chacune des compétitions rassemblent quelque 200 coureurs dans cette catégorie. Malgré les blessures, le Team Aveyron VTT s'est maintenu en Division Nationale 2 et vise la DNI en 2015.

Calendrier

TOURNOI DE L'AMITIÉ CHARLES ROMULUS

Le 30 novembre se déroulera à Rodez, au dojo et à l'Amphithéâtre, la 13^e édition du Tournoi Charles Romulus organisé par le RAF (Rodez Aveyron Football). Cette journée a une vocation sportive, rassemblant 24 équipes de jeunes nés en 2004 et 2005, mais aussi de prévention face aux dangers de la route, ceci en partenariat avec l'escadron mobile de la gendarmerie.

LE CROSS SCOLAIRE DANS LA DÉCOUVERTE

Le 21^e cross scolaire du Conseil général se déroulera à Decazeville, le 19 novembre, dans la Découverte. Quelques chiffres pour « résumer » cette rencontre fondée sur le respect et la solidarité : 3148 inscrits, représentant 110 établissements, 106 concurrents « sport adapté » issus de 8 établissements spécialisés, plus de 9 000 km parcourus...

RUGBY TOURNOI NATIONAL POUSSINS

Le Rugby Bassin Ouest-Aveyron propose la 24^e édition du tournoi national Georges Boyé réservée aux poussins. Elle aura lieu le 11 novembre à Decazeville, au stade Camille Guibert, à partir de 10 h 30, avec la participation de clubs prestigieux.

TERRITOIRES CANTONS

LAISSAC



Jean-Paul
Peyrac



LE PÔLE PETITE ENFANCE DU LAISSAGAIS

Dans le canton de Laissac, la démographie infantile est en constante évolution. Les élus communautaires ont souhaité maintenir et renforcer l'attractivité du territoire par l'ouverture du Pôle Petite Enfance (multi-accueil, crèche, halte-garderie, relais assistants maternels, consultations PMI). Le bâtiment, en cours de construction, est financé par des subventions publiques notamment du Conseil Général et de la CAF. Son fonctionnement sera assuré par l'association Familles Rurales du Laissagais et la Communauté de communes du canton. Pour Jean-Paul Peyrac, il ne fait pas de doute qu'en apportant son concours à ce type de structure, le Conseil général permet aux familles un choix de structures de garde ou de socialisation pour leurs enfants.

MARCILLAC



Anne
Gaben-Toutant



L'ACCÈS AU COLLÈGE SÉCURISÉ

Le Conseil général, en partenariat avec la commune de Marcillac, a réaménagé la desserte du collège Kervallon afin de sécuriser l'accès des élèves. Cet aménagement qui a consisté à augmenter la capacité de stationnement, identifier des voies de circulation distinctes pour les autocars et les voitures et à sécuriser les cheminements piétons a nécessité deux mois de travaux. Elaboré en concertation avec l'équipe de direction du collège, mais également avec la communauté éducative, il est en fonction depuis la rentrée scolaire de septembre et donne pleine satisfaction comme le souligne Anne Gaben-Toutant. D'un coût de 50 000 €, ces travaux ont été financés à hauteur de 35 000 € par le Conseil Général et de 15 000 € par la commune.

MONTBAZENS



Gisèle Rigal



UNE AIRE DE COVOITURAGE À BEL AIR

Dans le cadre de sa politique de réduction des trajets automobiles et de son programme pluriannuel d'aménagement d'aires de covoiturage, une aire a été aménagée au carrefour de Bel Air près de Lanuéjols (RD 1 et RD 5, commune de Vaureilles). 17 places dont 1 pour les personnes à mobilité réduite ont été créées, les 3 arrêts-bus existants ont été aménagés, les cheminements piétons permettant de les relier à l'aire ont été sécurisés. Le montant des travaux (100 000 €) a été financé à 100 % par le Conseil général. Comme le souligne Gisèle Rigal, cette aire existait mais était en très mauvais état. Elle est donc très satisfaite que sa demande ait été entendue. Elle ajoute qu'une convention a été signée entre le Conseil général et la Communauté de communes pour assurer la propreté du lieu.

MUR-DE-BARREZ



Daniel
Tarrisse



LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La Maison de Santé pluridisciplinaire du Carladez, portée par la Communauté de communes du Carladez, est en cours d'achèvement à Mur-de-Barrez. Médecins généralistes et divers professionnels du secteur médical, UDSMA, ADMR seront rassemblés dans cette structure.

L'exercice ainsi regroupé devrait renforcer l'attractivité envers de nouveaux professionnels médicaux.

Déjà – et ceci en partenariat avec le Conseil Général –, des internes sont en stage régulièrement sur le Carladez. Coût de l'opération : 970 000 € HT dont 506 000 € d'emprunt et 464 000 € de subventions (100 000 € Conseil général, 100 000 € Conseil régional, 264 000 € État).

MILLAU-EST



Guy Durand



LA CIRCULATION SÉCURISÉE À AGUESSAC

Afin de diminuer la vitesse de circulation des véhicules qui traversent Aguessac, plusieurs aménagements ont été réalisés, lesquels paraissent donner satisfaction au maire, Aimé Héral. Côté nord, un accès à plusieurs maisons a été déplacé. Un peu plus loin, une chicane, assortie d'un panneau lumineux indiquant la vitesse, remplit bien son office. Vers le centre du village, un passage protégé a été spécifiquement marqué. Désormais aménagé en rond-point, le carrefour de la route des Gorges du Tarn permet aux automobilistes qui arrivent de la vallée de sortir plus aisément. Côté sud, un important giratoire permet l'accès notamment à la déchetterie intercommunale. De plus, un parking a été aménagé depuis lequel, grâce à une liaison sécurisée, les piétons peuvent accéder au centre du village sans crainte. Des travaux menés par le Conseil général dont se félicite Guy Durand.

MILLAU-OUEST

Jean-Dominique
Gonzales

AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE DE SAINT-GEORGES-DE-LUZENÇON

Le Conseil général a programmé l'aménagement d'un créneau à 3 voies sur la RD 992, côte de St-Georges-de-Luzençon. Il consiste à créer un créneau de dépassement d'un km. dans le sens Saint-Georges-Millau, un tourne-à-gauche en partie haute permettant la desserte de la zone artisanale en projet ainsi que le rétablissement de la voie communale vers la Barque. Il s'agit également d'établir des accès agricoles avec la construction d'un chemin rural et d'un ouvrage sous la route. Est aussi prévu un accotement cyclable dans le sens St-Georges-Creissels. Les travaux ont débuté en septembre et devraient se terminer en juillet. Estimés à 2,250 M€ H.T., ils sont financés par le Conseil général et la Communauté de communes Millau Grands Causses (427 000 € H.T.).

NAJAC



Bernard Vidal



DE NOUVELLES PERSPECTIVES AU CŒUR DU VILLAGE

Maire comme conseiller général le constatent : les visiteurs qui connaissent Najac et découvrent la bastide aujourd'hui sont pour le moins surpris, et très agréablement. L'opération Cœur de village qui y a été menée (la 3^e tranche devrait être engagée durant cet hiver) a permis de dégager de belles perspectives et, notamment, les façades de la place du Faubourg, à balcons côté sud, avec couverts côté nord. Mais c'est une grande partie du village qui a été concernée. De plus, l'éclairage est particulièrement soigné, avec l'intervention d'une spécialiste qui a conçu une lanterne baptisée la Najacoise. Le financement des travaux menés jusqu'à présent a été assuré pour moitié environ par des subventions publiques dont celles du Conseil général, aux côtés de la Région et de l'Etat.

NANT

Jean-François
Galliard

DES ROUTES PLUS SÛRES

Le canton de Nant comporte 125 km de routes sur lesquelles des opérations d'amélioration de tracé sont régulièrement réalisées afin d'assurer la sécurité des usagers. Ainsi en est-il de la RD 55, commune de Nant, où un virage dangereux a été rectifié (coût : 120 000 €). Les programmes récents d'équipement en glissières de sécurité ou de création de parapet (côte des Liquisses, vallée de la Dourbie) contribuent également à rendre la route plus sûre. Le Conseil général aide par ailleurs les communes pour les aménagements qui relèvent de leur compétence, tel celui en cours de réalisation dans la traversée de La Blaquèrerie, commune de La Couvertoirade. « Tous ces investissements concourent à la baisse de l'accidentologie constatée ces dernières années », souligne Jean-François Galliard.

TERRITOIRES

PATRIMOINE CULTUREL



LA CABRETTE A SA MAISON À VINES

Le lieu, tout d'abord : Vines, commune de Cantoin. Vue imprenable sur le lac de barrage de Sarrans, une architecture en cohérence parfaite avec le sol : l'une de ces merveilles dont l'Aveyron regorge. Le thème ensuite : la cabrette, à laquelle la municipalité a choisi de consacrer une maison. Incontournable.

André Raynal, maire, raconte qu'il disposait de ce bâtiment, construit à la fin des années 2000. Lui et son équipe municipale en cherchaient l'usage. Une rencontre détermina la vocation du lieu : celle d'André Ricros. Musicien, conteur, auteur, il dirige l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne. Passionné – notamment – par la cabrette, il a proposé sa collection. Elle constitue l'un des piliers de la Maison de la cabrette, complété par le don du fils de Marcel Bernard, neveu du fameux Martin Cayla, musicien et producteur de musique avec les disques Le Soleil, et par les films tournés sur l'Aubrac dans les années 1960-70 par Jean-Dominique Lajoux.

Le guide, à la Maison de la cabrette, se nomme Jean-Louis Claveyrole, lui-même facteur de cabrette et musicien. Au fil des vitrines, il raconte. Que la cabrette est née au XIX^e siècle. Qu'avant, au XVII^e siècle, si son apparence était proche de l'instrument que l'on croit connaître, chaque région possédait sa « cornemuse ». Et que c'est lors de l'émigration massive vers Paris, lorsque les « pays » se retrouvaient, qu'ils ont créé cet instrument, proche de la musette de cour, afin de pouvoir jouer de concert. Il parle aussi de la poche de cuir de chèvre – fibreuse, nerveuse – habillée de tissu. Il montre les pieds (ou hautbois) signés au fer chaud par leurs fabricants.

Devant la vitrine de grands noms de la cabrette devenus célèbres et riches à Paris, il évoque l'arrivée des Italiens avec l'accordéon. De quoi faire danser allègrement dans les nombreux bals de la région parisienne, avant le déclin dans les années 1950 au cours desquelles la cabrette a bel et bien failli disparaître. C'était sans compter avec les passionnés, ceux qui font par exemple danser qui veut (et qui vient de loin) à Cantoin tous les lundis tout au long de l'année.

Maison de la cabrette :
Vines, Cantoin. Tél. 06 43 32 48 88.

UNE COLLECTION EXCEPTIONNELLE

Si le bâtiment existait déjà, construit en grande partie par le personnel communal comme le souligne le maire, il a fallu l'aménager pour en faire cette Maison de la cabrette. L'investissement de 160 000 € a bénéficié de 50 % d'aides publiques dont 30 000 euros du Conseil général. La collection présentée a été constituée à partir de celle d'André Ricros. Estimée à 230 000 €, elle a été achetée 200 000

euros par la commune et la Communauté de communes, André Ricros ayant donc fait don de 30 000 €. De plus, la famille Bernard a fait don de sa collection Martin Cayla (estimée à 25 000 €). Enfin, Dominique Lajoux (lire ci-dessus) a donné ses films 16 mm en échange de leur numérisation prise en charge par la municipalité (coût : 20 000 €).

GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR L'AVEYRON Majorité du Conseil général

L'incertitude ne doit pas être synonyme de paralysie

Deux tendances fortes se dessinent chez les Français lorsqu'on les questionne sur la vision qu'ils ont des collectivités locales. Ils souhaitent une évolution de leur organisation... dans la mesure où celle-ci ne remet pas en cause fondamentalement l'efficacité des politiques de proximité qui conditionnent leur vie quotidienne.

Ils sont simplement parfaitement conscients, avec beaucoup de bon sens, de la réalité des choses ! Egalement, leur attachement à l'identité locale est constant. C'est vrai aussi en Aveyron. Le récent sondage, réalisé à l'initiative de l'Assemblée des départements de France, a confirmé que 67% de la population pensait, par exemple, que la suppression du département serait nuisible aux services publics comme les transports scolaires, la petite enfance, la voirie, l'accompagnement des personnes âgées... Qui, vus de Toulouse ou de Montpellier risquent en effet de ne pas être abordés de manière aussi pertinente et bénéficier des mêmes priorités face à la concurrence des besoins des métropoles. Le gouvernement a ajouté à la difficulté de la tâche qu'il y a toujours à changer les choses une totale improvisation dans la préparation de la réforme, des revirements incessants dans ses propositions, une ignorance tragique de la pertinence des situations. C'est dans ce climat d'incertitude sur le devenir du Conseil général, dont les compétences ne seront pas connues vraisemblablement avant le début d'année prochaine, que

vont se préparer les élections cantonales de mars 2015. Comme si on vous proposait de signer le bail d'un appartement dont les plans ne sont pas faits ! La majorité départementale, conduite par Jean-Claude Luche, ne se laissera pas piéger par cette atmosphère très préjudiciable à l'action et qui est également une vraie source d'inquiétude pour les personnels concernés, qui s'interrogent sur leur avenir. Le flou des perspectives qui seront données à la collectivité départementale n'est pas pour nous synonyme de paralysie, même s'il complique la tâche. La majorité est sur son chantier, avec des priorités réaffirmées pour garantir la solidarité entre les personnes et les territoires, soutenir autant que possible l'emploi par l'investissement tout en continuant à gérer de façon stricte les deniers des Aveyronnais et –de moins en moins– les contributions de l'Etat, maintenir la cohésion sociale par l'effort en direction de la culture et de la vie associative. Car l'Aveyron n'a pas les moyens de s'offrir une récréation en attendant que le maître d'école précise les règles du jeu. La majorité du Conseil général a des projets pour les territoires, que ne doivent pas souffrir de retard. C'est dans cet esprit qu'est d'ores et déjà préparé le budget 2015.

Renée-Claude Coussergues et Jean-Michel Lalle
Groupe de la Majorité départementale

GROUPE RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE RÉPUBLICAINE POUR L'AVEYRON

Socialiste, Radical, Front de Gauche, Divers gauche

Jean-Claude Luche ne doit pas cumuler Sénat et Conseil général

Le dimanche 28 septembre dernier, Jean-Claude Luche, président du Conseil général, a été élu par les grands électeurs, sénateur de l'Aveyron. Tout en prenant acte de cette élection, on ne peut que constater que l'actuel président du Conseil général cumule aujourd'hui les mandats de parlementaire, en tant que sénateur, et de chef d'un exécutif, comme président du département. Cette situation est-elle normale ? La loi du 14 février 2014 votée par les parlementaires de gauche interdit le cumul des fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateurs. Mais cette loi n'entre en application qu'à partir de 2017. Jean-Claude Luche peut donc encore cumuler les deux fonctions jusqu'en 2017. Si la loi le permet, est-ce moralement acceptable ? La réponse est évidente : non ! Le cumul des mandats de parlementaire et de président d'une collectivité aussi importante que le Département, est une aberration française. Lionel Jospin avait déjà réformé le cumul des mandats, en limitant le nombre de mandats à deux par élus. Mais le Sénat, qui était à droite à la fin des années 90, avait empêché le gouvernement d'imposer un non cumul strict entre le mandat parlementaire d'un côté et celui de maire, de président de conseil régional ou de conseil général, de l'autre. Il est en effet évident que pour qu'un député ou un sénateur puisse faire cor-

rectement son travail à Paris, il doit se consacrer entièrement à sa tâche. S'il veut rendre compte de ses prises de positions et de son travail auprès des habitants, il doit concentrer ses forces sur son mandat de parlementaire. Un excellent boulanger ne peut pas être à la fois médecin ou exploitant agricole. C'est le bon sens qui l'exige. Jean-Claude Luche n'échappe pas à cette réalité. En tant que président du conseil général, il doit gérer un budget de 370 millions d'euros, le plus gros budget d'une collectivité en Aveyron, avec des missions aussi lourdes que la protection de l'enfance ou l'aménagement des routes. Dans ce contexte, comment pourra-t-il exercer correctement son mandat de sénateur ? D'autant plus qu'il est aussi président du Comité Départemental du Tourisme. Double fonctions, double rémunérations, double responsabilités... Temps effectif de travail divisé par deux. Une autre question se pose : que fera Jean-Claude Luche en 2017 ? La loi l'obligera à faire un choix : Sénateur ou président du Département ? S'il choisit le Sénat, il laissera alors le Département sans président, au milieu d'une mandature. Ce n'est pas responsable. Dans ce contexte, Jean-Claude Luche doit faire un choix dès aujourd'hui entre sénateur et président du Conseil général.

Jean-Dominique Gonzales
Conseiller général de Millau

SERVICES
SORTIR

L'AIR DU TEMPS

LE 6 DÉCEMBRE

BŒUFS DE NOËL

à Laissac

L'Association du Marché aux Bestiaux de Laissac propose, depuis 2011, le Concours des Bœufs de Noël. L'édition 2014 est prévue le 6 décembre. Journée de l'excellence qui permet de mettre en évidence des animaux de boucherie de haute qualité, elle rassemble plus de 300 bêtes et 80 exposants. Si elle se veut professionnelle, la journée est aussi pédagogique et ouverte au grand public. Parmi les nombreuses animations : un "Bœuf Musical" et le grand jeu, "Gagnez un an de viande !".



Calendrier

→ 8 MARS

DE PICASSO À JASPER JOHNS Musée Soulagès

Jusqu'au 8 mars, le musée Soulagès de Rodez propose une nouvelle exposition temporaire :

« De Picasso à Jasper Johns. l'atelier d'Aldo Crommelynck ».

Maître imprimeur en taille-douce, Aldo Crommelynck (1931-2008) a magistralement contribué à l'art et à la renommée internationale de l'estampe, dans ses divers ateliers, avec les plus grands artistes.



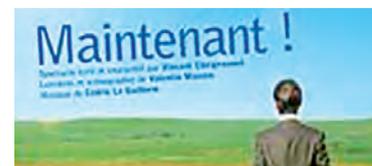
→ 13 FÉVRIER

14-18 L'EXPOSITION BESOMBES

L'exposition présentée au Centre culturel départemental de Rodez aborde la thématique de la Grande Guerre au-travers de la famille de Vincent Besombes, les Latorge, tous partis au combat. Elle présente les objets communs de la guerre (uniformes, coiffures, paquetage), des plus graves (armes, instruments médicaux pour les soins) jusqu'aux plus insolites (petit avion de jeu fabriqué à partir d'une balle de fusil). Cette exposition est le fruit d'un travail partenarial de dix mois avec la direction des Archives départementales de l'Aveyron. Jusqu'au 13 février, 25 av. Victor Hugo à Rodez. Entrée libre et gratuite.

Laine et fil

Samedi 15 novembre de 13 h à 18 h et dimanche 16 novembre de 10 h à 17 h aura lieu dans la Halle de Villefranche-de-Rouergue, le Salon de la laine et du fil organisé par l'association International Inner Wheel. Des ateliers créatifs et des démonstrations seront proposés par les exposants et par l'association.



13 DÉCEMBRE MAINTENANT

Maintenant ! est le second volet d'un diptyque consacré aux hommes et aux femmes qui, n'ayant pas renoncé à être les héros de leur propre vie, tentent de s'inventer un destin.

→ 13 décembre, Millau, salle Senghor.
Tout public dès 12 ans.



A CHAQUE MOIS SA RANDO

La Randonnée, une passion grandeur nature

Le Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Aveyron propose des randonnées dans le cadre du calendrier annuel « A chaque dimanche sa rando ». En novembre, le dimanche 23 : Sainte Radegonde, « Rando Téléthron »,

7 km / 2 h 30 ; départ 13 h 30 salle d'animation.

Participation au profit du Téléthron, possibilité de visiter l'église et de monter au clocher.

→ Renseignements : Tél. 05 65 42 47 76.

24 → 26 OCTOBRE

BIENVENUE AU CLUB

Ils pourraient être harassés. Mais non : ils sont d'un enthousiasme propre à déplacer... des tonnes de matériaux, remplir autant de dossiers, suivre presque la même quantité de formations, et faire visiter avec une joie non dissimulée ce qu'est devenu Le Club, à Rodez : un cinéma transformé en quasi temple de ce que l'on appelle curieusement les « musiques actuelles », lieu de concert mais aussi de résidence d'artistes, de création, de rencontres...

Bref : un lieu bouillonnant, à leur image. Eux, ce sont Fred et Cécile, très impliqués dans l'association Oc'Live (co-présidée par Cédric Raynal et Olivier Carrière). Au balcon avec vue sur scène d'une capacité d'accueil de 350 personnes, ils racontent l'engouement que leur projet a généré, permettant une transformation éclair avec « de l'huile de coude et du mécénat ».

L'un comme l'autre très fins connaisseurs du contexte musical aveyronnais et soucieux de contribuer, dans leur

domaine, au développement du département, ils ont choisi une voie dont ils peuvent aujourd'hui apporter la preuve qu'elle peut être d'une grande efficacité. Avec une programmation qui s'autorise de très grandes têtes d'affiche (voir sur le site internet) qui font volontiers escale à Rodez entre deux grandes villes d'une tournée, Le Club occupe désormais une place singulière dans le paysage artistique aveyronnais.

→ Le Club-association Oc'Live, 37 av. Tarayre, Rodez.

Tél. 05 65 42 88 68. www.oc-live.fr

**Le 11 novembre
à Salles-la-Source**

Le Conseil général s'inscrit dans la commémoration de la Première Guerre Mondiale avec l'exposition « Les Aveyronnais dans la Grande Guerre 1914-1918 », présentée au Musée des arts et métiers traditionnels jusqu'en octobre 2015.

Dans le prolongement de cette exposition, le musée ouvre exceptionnellement ses portes ce 11 novembre après-midi.

Entrées et animations gratuites.

Au programme :

- À partir de 13 h 30 : Atelier jeune public « Nénette et Rintintin » (à partir de 7 ans) : fabrication de deux poupées en laine, porte-bonheur offert aux soldats pour les protéger des dangers du front.
- 14h30 : Conférence de Nicole Schira, « Souvenir Français de l'Aveyron », enseignante émérite à l'Université des Lettres de Montpellier.
- 16h30 : Lecture musicale « Voyage au bout de la nuit », autour d'extraits de l'œuvre de Louis-Ferdinand Céline avec Michel Genniaux (lecteur) et Vincent Dubus (musique). À partir de 10 ans. Places limitées, sur réservation.

→ Renseignements et réservations : Musée des arts et métiers traditionnels, Salles-la-Source. Tél. 05 65 67 28 96.

Al canton**OSTAL
BODON**

Après una annada de partenariat entre l'Ostal Bodon e dos servicis associats del Conselh general (Institut occitan d'Avairon - Al canton ; Associacion departamentala per la transmission e la valorizacion de l'occitan dins Avairon) lo bilanç es positiu. Sostengut per Anne Blanc e l'intercomunalitat del Naucelat, per André At e la comuna de Crespinh, per Jean-Claude Gineste e l'I.O.A. - Al canton, Jean-Pierre Gaffier, director de l'I.O.A. e d'A.D.Oc. 12 mes a dipausicion pel Conselh general, a mesa en plaça una programacion de tria per 2014. Apevada sus la jove associacion locala dels Amics de l'Ostal Joan-Bodon, amb l'ajuda de la Region, del Conselh general e de mantun partenaris (ofici de torisme, centre social...), la programacion presentava una tièira d'espectacles de qualitat : Les Boudoumen, lo film Nature paysanne, Manouche d'oc, Le Trio Tralalala, Trio Cocanha, La Mal Coiffée, Cap aici, Al canton, La Beluga, Jérôme Vialaret e Arnaud Cance. Una capitada presa en compte pel Conselh general, favorable a l'adesion de l'Ostal Bodon al pòl occitan anonciat en 2009 per ramosar los tres servicis associats en carga de l'occitan. L'Ostal Bodon es una veirina per l'accion exemplara menada en Avairon per l'occitan, lenga istorica de Roergue. Cada an, de joves (escòlas, licèus, universitats) e de toristas venon descobrir l'ostal naissedor d'un dels escrivans màgers de lenga occitana al sègle XX^e son òbra. Una òbra revirada en cinc lengas e presentada per la scenografia realizada per Bernard Cauhapé e sa còla jos la presidéncia de Robert Marty.

MISSION DÉPARTEMENTALE DE LA CULTURE



23, 24 ET 25 NOVEMBRE ARNAUD CANCE EN CONCERT

Dans le cadre du dispositif « Favoriser les résidences d'artistes » proposé par le Conseil général, la Mission départementale de la culture, en partenariat avec « Le CouveNt », accompagne Arnaud Cance dans sa démarche de création artistique. Musicien, chanteur professionnel, il est le principal acteur de son nouveau spectacle, intitulé

« Saïque benlèu », une expression occitane tout à fait intraduisible en français si ce n'est par une traduction littérale qui serait : « certainement que peut-être ». Arnaud Cance, seul sur scène, interprète des créations et des morceaux issus de la tradition orale. Il s'accompagne de divers instruments : guitares, percussions corporelles... Son parcours de création est fondé sur sa participation aux rencontres d'Astaffort pour l'écriture et rencontres en scène, un travail sur l'écriture et l'arrangement des morceaux du répertoire et conception d'une maquette, trois résidences « coaching artistique et technique » dans l'espace de création « Le CouveNt » avec Sergio Piterbarg, directeur musical et artistique. Les cinq derniers jours de travail se déroulent en novembre et s'achèveront par trois concerts, les 23, 24 et 25 novembre, à Auzits et Decazeville. Le public, ainsi que les programmateurs du département, auront la possibilité de découvrir cette belle réalisation. Le dernier concert, coproduit et diffusé par l'agence Sirventès basée à Aurillac, donnera le départ d'une programmation en 2015-2016.

Renseignements : Mission Départementale de la Culture
25, av. Victor Hugo - Rodez - Tél. 05 65 73 80 50 - mdc12.cultureoc@orange.fr - www.aveyron-culture.com

GALERIE SAINTE-CATHERINE « LES OISEAUX »

Photographies et vidéo

« Il y a une majesté, quelque chose d'une profondeur des êtres qui surgit au travers du regard vif et sensible de Myriam Richard, l'intensité de la présence se fait concrète. » (Madeleine Louarn)

→ Jusqu'au 22 novembre, du mardi au samedi de 13 h à 18 h.

Galerie Sainte-Catherine - 5, place Sainte-Catherine - Rodez Tél. 05 65 46 69 63 - www.aveyron-culture.com

GALERIE FOCH

Du 8 au 29 novembre :

« Chemins », Françoise Enjalbert, peintre.

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 10 h à 19 h.

→ Renseignements : 05 65 48 80 07.

Du 3 au 22 décembre :

« Chez vous, chez moi ; dedans, dehors », Roseline Marquis, peintre.

Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30, le samedi de 10 h à 18 h.

→ Renseignements : 06 48 22 14 18.

Galerie Foch - Place du Maréchal Foch - 12000 Rodez

Un livre

Guillaume Alméras, un Millavois soldat d'Empire (1803-1814)

Après l'ouvrage consacré à la grève des gantiers, l'Association pour la promotion de l'histoire sociale millavoise se penche sur la personnalité de Guillaume Alméras. Le récit du grenadier Alméras constitue un témoignage poignant de la dureté des combats (en Calabre) et de la captivité sur les pontons anglais, véritables prisons flottantes, puis en Grande-Bretagne, « menés comme des esclaves ».



VACCINATIONS, DÉPISTAGES...

LE CENTRE HOSPITALIER PREND LE RELAIS

Les activités du Centre de Prévention Médico-social Départemental (CPMS) de Rodez seront reprises par le Centre Hospitalier de Rodez à compter du 1^{er} Janvier 2015.

Le Centre de Prévention Médico-social du Conseil Général, situé rue Séguy à Rodez, est l'adresse incontournable pour les vaccinations, le conseil, la prévention et les dépistages. En 2013, le CPMS a réalisé plus de 11 000 actes médicaux. Il cessera pourtant son activité le 31 décembre prochain. En effet, le Département, qui exerçait depuis de nombreuses années pour le compte de l'Etat des missions de prévention sanitaire (vaccinations, vaccination internationale, lutte contre la tuberculose, dépistage anonyme et gratuit du VIH et des

hépatites B et C, ainsi que le dépistage et le diagnostic des infections sexuellement transmissibles ou les consultations avancées de cancérologie...), a décidé de rendre cette compétence à l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2015. L'intégralité de ces activités et services sera reprise par le Centre Hospitalier de Rodez, en accord avec l'Agence Régionale de Santé de Midi Pyrénées, permettant ainsi de regrouper en un même lieu hospitalier des activités de prévention et de soins. L'accès à ces consultations gratuites sera organisé dans les locaux

du Centre Hospitalier de Rodez, situé à Bourran, et assuré par une équipe médicale et soignante formée et dédiée à ces prises en charges. Celles-ci seront organisées par Dr Bruno Guérin, médecin infectiologue.



Forte demande des voyageurs ?

VRAI. Les Aveyronnais voyagent et prennent des précautions.

Plus de 2 000 voyageurs ont été reçus en consultation en 2013 au CPMS pour des vaccinations ou des conseils, chiffre auquel il faut ajouter de très nombreux renseignements par téléphone.

Uniquement à Rodez

FAUX. Le CPMS a effectué 7 014 vaccinations en 2013, dont 3 215 sur son site de Rodez. Les autres ont été réalisées par le service de protection maternelle et infantile (plus de 3 000), 649 dans les collèges et 74 à la maison d'arrêt (au cours du 1^{er} semestre seulement, avant le déménagement à Druelle).

Infos services

ADECA
05 65 73 30 36
Dépistage des
cancers
du sein
et de l'intestin



MDPH
n° vert
0800 10 10 33
Maison
Départementale
des Personnes
Handicapées
6, rue F.-Mazenc
12000 Rodez
Mail : accueil@
mdp12.fr

**Enfance
en danger**
119



Seniors
n° vert
0 800 310 612



Info route
Informations
aveyron.fr



**Transports
scolaires**
transports.aveyron.fr



HENRI COT LE GEANT

Avec ses 2,36 mètres affichés, Henri Cot, originaire de Mounès-Prohencoux, détient toujours le record du plus grand Aveyronnais.

Le géant acquies une notoriété mondiale avant de mourir au pays, en 1912.

A ce jour, Henri Cot figure toujours parmi le « top 50 » mondial des hommes (et femmes) les plus grands. Certes, il est loin derrière le trio de champions, tous Américains : Robert Wadlow (2,72 m), John Roger (2,64 m) et John Carroll (2,64 m également). Mais, avec ses 2,362 m très exactement (affirme Wikipédia), le géant aveyronnais continue à faire bonne figure.

Henri-Joseph Cot est le dernier d'une famille de six enfants. Il est né le 27 avril 1883 au petit matin, au hameau du Cros, sur la commune de Mounès-Prohencoux, dans une famille de paysans, de parents qui ne semblent pas lui avoir légué leurs caractéristiques physiques : même pas 1,55 m pour son père et guère plus pour sa mère. Il tenait peut-être de ses grands-parents qui, chose rare à l'époque (milieu du XIX^e siècle) mesuraient 2 mètres environ. La taille du bébé, puis de l'enfant et de l'adolescent (1,95 m à 16 ans) ne

manque pas d'attirer l'attention dans son entourage villageois. Puis rapidement au-delà. Le jour du conseil de révision pour l'armée, en 1903 à Saint-Affrique, c'est la stupeur : il est mesuré à 2,30 m pour un poids de 160 kg. Il chausse alors du 62. Et la croissance n'est pas encore terminée... L'appétit est à la mesure de la carcasse.

Une douzaine d'œufs au petit déjeuner ne lui font pas peur et il avale pain et viande par kilos. Très vite, Henri Cot atteint une notoriété certaine, la presse nationale rappliquant avec armes et bagages. Son portrait ne tarde pas à faire la Une de nombreux journaux.

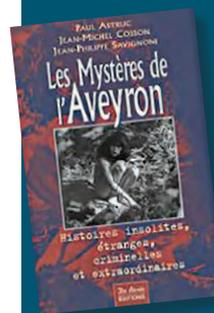
La réputation du géant va – si on ose dire — grandissante. Dans les foires, le phénomène Cot est exposé au public, de Rodez à Paris, de la capitale à Londres puis aux Etats-Unis.

Las, la concurrence devient assez vite rude et la fragilité d'Henri Cot (problèmes de colonne vertébrale et d'articulations)

se révéla comme un vrai handicap. Le géant rentra au pays, où il mourut en 1912, à l'âge de 29 ans.



POUR TOUT SAVOIR



Il ne manque pas d'articles de presse et de références à Henri-Cot dans les livres.

A retenir : l'ouvrage de Jean-Michel Cosson, *Les Mystères de l'Aveyron* (De

Borée), dans lequel une large place est consacrée au géant de Mounès-Prohencoux.

Il existe également des cartes postales, dont une célébrant le plus grand des conscrits, posant fièrement entre deux camarades qui font figure de nains à ses côtés...